



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture du Nord**

Secrétariat général  
de la préfecture du Nord

Direction de la réglementation  
et de la citoyenneté

Bureau de la citoyenneté

Section des élections

**Arrêté préfectoral fixant la liste des candidats au 1<sup>er</sup> tour  
de l'élection municipale partielle intégrale des 2 et 9 février 2025  
dans la commune de Marquillies**

---

Le préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,  
préfet de la région Hauts-de-France,  
préfet du Nord  
chevalier de la Légion d'honneur,  
chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.225 à L.251, L.260 à L.270, L.273-6 à L.273-9 et R.127-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-2 et L.2121-3 ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 nommant Bertrand GAUME préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 13 novembre 2024 nommant Monsieur Pierre MOLAGER, secrétaire général de la préfecture du Nord, sous-préfet de Lille ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges du conseil métropolitain de la métropole issue de la fusion de la Communauté de communes de la Haute Deûle et de la Métropole Européenne de Lille ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2024 portant délégation de signature à monsieur Pierre MOLAGER, secrétaire général de la préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2024 portant convocation du collège électoral de la commune de Marquillies pour procéder à l'élection municipale partielle intégrale et à l'élection d'un conseiller communautaire ;

Considérant les déclarations de candidatures définitivement enregistrées en préfecture du Nord ;

Considérant le tirage au sort réalisé le 16 janvier 2025 pour l'attribution des emplacements réservés à l'affichage électoral ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord ;

## **ARRETE**

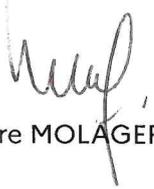
Article 1<sup>er</sup> - Pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin de l'élection municipale partielle intégrale des 2 et 9 février 2025 dans la commune de Marquillies, l'état des candidatures régulièrement enregistrées est fixé conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 - Pour les communes de 1 000 habitants et plus, les listes des candidats sont classées (dans le tableau annexé) dans l'ordre d'attribution des panneaux d'affichages, tel qu'issu du tirage au sort.

Article 3 - Le secrétaire général de la préfecture du Nord et le maire de la commune de Marquillies sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Lille, le **16 JAN. 2025**

Pour le préfet du Nord et par délégation,  
Le secrétaire général de la préfecture du Nord

  
Pierre MOLAĞER

Annexe à l'arrêté préfectoral fixant la liste des candidats au 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale partielle intégrale des 2 et 9 février 2025 dans la commune de Marquillies

Libellé commune	N° Panneau Liste	Libellé Liste	N° candidat	Sexe	Nom candidat	Prénom candidat	Nationalité	Candidat au conseil communautaire
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	1	H	BOCQUET	Eric	Française	X
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	2	F	LEJOSNE	Céline	Française	X
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	3	H	CARPENTIER	Jean-Michel	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	4	F	HAEYAERT	Catherine	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	5	H	BUISINE	Laurent	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	6	F	MAILLY	Louissette	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	7	H	PAPEGHIN	Pierre	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	8	F	DELEVALLEE	Viviane	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	9	H	DEFECHEUREUX	Sébastien	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	10	F	MORTREUX	Blandine	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	11	H	LEFRANCOQ	Yves	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	12	F	CORNILLE	Monique	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	13	H	GHESELLE	Jocelyn	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	14	F	DEWAST-DERIDDER	Marie-Christine	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	15	H	DHENNIN	Dominique	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	16	F	WOZNIAK	Béatrice	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	17	H	RAULT	Francis	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	18	F	CARON	Véronique	Française	
Marquillies	1	AGIR ENSEMBLE	19	H	MERVEILLE	Jacques	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	1	H	DAMIDE	Didier	Française	X
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	2	F	LESAFFRE	Vanessa	Française	X
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	3	H	BIRO	Philippe	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	4	F	ROLAND	Anne-Katy	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	5	H	BOLLINGER	Denis	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	6	F	CASTEL	Colette	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	7	H	DUTHOIS	Alexis	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	8	F	WULLENS	Anne	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	9	H	BASCOP	Christophe	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	10	F	CRESSON	Delphine	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	11	H	PALADE	Michel	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	12	F	DESCAMPS	Karima	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	13	H	WAVREILLE	Guillaume	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	14	F	GILOTEAUX	Séverine	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	15	H	LIZZUL	Jean	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	16	F	DELECROIX	Hélène	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	17	H	BOCQUET	Thierry	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	18	F	PALADE	Marie-Francoise	Française	
Marquillies	2	MARQUILLIES AUTREMENT	19	H	BARROIS	Olivier	Française	

